

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	INFIRMIER
Métier	Profession de soins et activités paramédicales
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle EST
Structure interne (CR - <i>Code et Libellé</i>)	G37 – HDJ -Equipe mobile (0229)
Unité fonctionnelle (<i>Code et Libellé</i>)	Equipe mobile EST (2293)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé

- Sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.
- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'inscription à l'Ordre Infirmier est obligatoire pour exercer

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire : du lundi au vendredi de 8h00-20h00.
- Repos fixes les week-ends et jours fériés
- Cycle de 38h20 par semaine, 7h40 par jour avec possibilité d'horaires élargis en fonction des nécessités du service, de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.

Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle EST comprend :

Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.

- 1 service CMP / CADEO (Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation) implanté sur les villes de Villeurbanne, Décines et Bron.
- 1 service CRP (Centre de Réhabilitation et de Psychoéducation) avec ses antennes en proximité des structures (CMP/CADEO).
- 1 service Ambulatoire avec une hospitalisation de jour et une équipe mobile
- 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.
- 1 service Hospitalo Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec ses centres experts diagnostic et les consultations spécialisées.

Les centres experts en psychiatrie et les consultations spécialisées ont pour missions d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques résistantes.

- 1 service Hospitalo Universitaire des pathologies psychiatriques résistantes.
- Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.
- 1 service réalisant une équipe mobile inter polaire pour patients en structures médico-sociales.

Pour encourager et soutenir la recherche et la formation des professionnels de santé et des chercheurs en psychiatrie sont hébergés au Pôle Est : Le centre recherche CRNL Psy R²

L'équipe mobile est située au bâtiment 410.

Elle est constituée d'une équipe pluri professionnelle qui intervient sur le territoire des 11 communes de L'EST lyonnais et sur la commune de Villeurbanne.

L'équipe mobile vise à aider les usagers dans leur propre environnement en intervenant à différentes phases de leur parcours de soin : gestion de la crise en ambulatoire, alternative à hospitalisation, soutien et consolidation post-HC. Elle s'assure aussi la prise en charge de patients instables chroniques hauts consommateurs de soins, en lien avec l'Hôpital de jour de crise

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- L'infirmier exerce sa fonction au sein d'une équipe pluri professionnelle
- L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, éducative et rééducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologiques, sociales, économiques et culturelles.
- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Activités relationnelles et de soin

- Concourir à la prise en charge des personnes accueillies en tenant compte de leur environnement, en sachant se situer dans un espace hiérarchisé et pluri professionnel,
- Mener des entretiens d'accueil, d'évaluation et d'orientation,
- Conduire des entretiens infirmiers,

- Assurer le suivi global des patients dont il est référent (entretiens, VAD, NAP, accompagnements, liens pluri professionnels...),
- Développer et argumenter des projets de soins individuels au sein de l'équipe pluri professionnelle à partir de ses connaissances théoriques et pratiques remises à jour régulièrement,
- Participer à l'élaboration des projets de soins individualisés,
- Se positionner dans un engagement thérapeutique professionnel auprès des personnes soignées, de leur entourage et des partenaires,
- Participer aux réunions nécessaires à la dynamique thérapeutique et à la mise en œuvre du projet de soin,
- S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une réflexion collégiale sur les situations de soin,
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Mettre en œuvre l'organisation logistique indispensable au bon déroulement des soins,
- Optimiser le matériel et les équipements,
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers, s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage.

8. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Coordonner le parcours de soins du patient,
- Organiser et mettre en œuvre des visites des patients à leur domicile,
- Intervenir auprès du patient et/ou de son entourage dans son lieu de vie ordinaire son quartier pour le maintien de son autonomie,
- Evaluer et coter l'autonomie les habiletés sociales de la personne soignée à partir des échelles à disposition (ELADEB),
- Réaliser des entretiens motivationnels,
- S'inscrire dans la dynamique de travail en réseau, (CLSM, partenaires...) :
 - Participer à l'organisation et au maintien du lien avec les partenaires du réseau médico-social de la ville de Villeurbanne,
 - Situer le projet thérapeutique dans un travail de partenariat en amont et en aval de la prise en charge au sein de la cité,
- Être dans une dynamique de partage d'informations et de mise en lien des unités au sein du secteur :
 - Contribuer à garantir la continuité des soins, par une mise en lien régulière avec les partenaires et les services intra hospitaliers (synthèses cliniques, suivi et réactualisation des connaissances),
 - Conceptualiser sa pratique et la dynamique d'échange avec les professionnels du Pôle et de l'Institution,
- Concevoir et élaborer une démarche d'évaluation :
 - Sur le degré d'autonomie du patient par exemple pour une orientation thérapeutique pertinente et adaptée,
 - Sur les pratiques de soins en général.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISSES

9.1. Compétences recherchées

Compétences requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel	1 A développer	2 Pratique courante	3 Maîtrisée	4 Expert
Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et son entourage, en cohérence avec le projet de soins personnalisé			x	
Identifier les situations d'urgence et / ou de crise par des actions appropriées			x	
Analyser et évaluer le degré d'autonomie d'une personne à son domicile en équipe pluriprofessionnelle			x	
Collaborer en équipe pluriprofessionnelle à la démarche d'accompagnement du patient et de son entourage dans les différentes dimensions du soin			x	
Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes à l'intérieur et l'extérieur du domicile		x		
Être autonome et faire preuve d'initiatives, tout en restant dans la référence à l'équipe			x	
Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne en cohérence avec le projet de soins personnalisé		x		
Contribuer en équipe pluriprofessionnelle au bon fonctionnement de l'équipe mobile		x		
Rendre compte, par oral et par écrit, en équipe pluriprofessionnelle, l'ensemble des informations relatives au suivi du patient		x		
Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée auprès des différents acteurs (case management)			x	
Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs et structures intervenants auprès des personnes			x	
Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à l'entourage en fonction des actions identifiées		x		
Développer une approche pédagogique auprès des nouveaux arrivants, des stagiaires, d'analyse de la pratique professionnelle		x		

1. **A développer** : n'est pas indispensable à la tenue du poste (*savoir-faire de base : appliquer*)

2. **Pratique courante** : utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (*savoir-faire pratique : adapter*)

3. **Maîtrisé** : la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (*savoir-faire maîtrisé : optimiser*)

4. **Expert** : référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire (*savoir-faire d'expertise : innover et transmettre*).

9.2. Diplôme et formation

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Être titulaire du permis de conduire, Permis B

9.3. Expérience professionnelle

- Expériences en psychiatrie en secteurs intra et extrahospitalier indispensables.

9.4. Qualités requises

- Ouverture d'esprit, rigueur, disponibilité, adaptabilité, assiduité, dynamisme.

9.5. Connaissances spécifiques attendues

Savoirs (Connaissances)	1	2	3	4
<i>requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel</i>				
Recueil, analyse et synthèse des informations permettant la prise en charge du patient.		x		
Conduite d'entretien et évaluation physique et téléphonique			x	
Gestion des situations difficiles et des situations de crises en psychiatrie			x	
Evaluation et repérage de la crise suicidaire			x	
Conduite de l'entretien motivationnel	x			
Coordination du parcours patient à partir du projet de soins individualisé (case management)		x		
Connaissances cliniques théoriques et pratiques en psychopathologie et santé mentale			x	
Connaissance des dispositifs de soin, du secteur et du travail de réseau pluri-partenarial			x	
Gestion du stress et capacité de distanciation			x	

1 Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

2 Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.

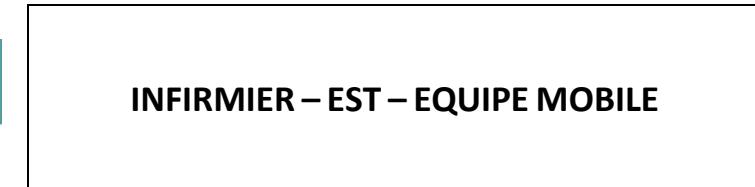
Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

3 Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

4 Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle Est

Modifications apportées par la nouvelle version

- Mise à jour description pôle
- Mise à jour graphique nouvelle charte

Rédaction	Vérification	Validation
N. PUTOUD Cadre de santé F. BOISSIÉ Cadre supérieur de santé FF	F. MARTIN Cadre supérieur de santé	P.-H. Ducharme, Coordonnateur général des soins